



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations
des réunions sectorielles****b) Réunion paritaire sur la formation
permanente au XXI^e siècle: l'évolution
des rôles du personnel enseignant
(Genève, 10-14 avril 2000)**

1. La Réunion paritaire sur la formation permanente au XXI^e siècle: l'évolution des rôles du personnel enseignant s'est tenue à Genève du 10 au 14 avril 2000, sous la présidence de M. de Arbeloa (membre employeur du Conseil d'administration).
2. La réunion a examiné un rapport préparé par le Bureau international du Travail¹. Elle a adopté à l'unanimité une série de conclusions et une résolution concernant l'accès pour tous à une éducation et une formation de qualité.
3. Ces textes, ainsi qu'un résumé des travaux de la réunion, figurent dans la *Note sur les travaux*, annexée au présent document². Le paragraphe 23 des conclusions et le dispositif de la résolution appellent des mesures spécifiques de la part de l'OIT.
4. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux contenant les textes mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus:*
 - a) *aux gouvernements, en les invitant à communiquer ces textes aux organisations d'employeurs et de travailleurs intéressés;*
 - b) *aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs intéressés;*

¹ JMEP/2000.

² [JMEP/2000/10](#).

c) aux organisations internationales intéressées.

5. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration de prier le Directeur général de garder à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives au programme de travail futur du Bureau, les vœux exprimés par la réunion au paragraphe 23 des conclusions et dans la partie pertinente de la résolution.*

Genève, le 6 octobre 2000.

Points appelant une décision: paragraphe 4;
 paragraphe 5.